

Olivier STABAT
Président
Téléphone : 06 45 82 88 37

Le 05 avril 2026,
Objet : Avis de convocation Assemblée Générale Ordinaire

**Avis de convocation 2025
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DES MEMBRES
de l'Association CECLER**

**Mardi 26 mai 2026 de 12H30 à 16H00
Réunion à La Chapelle des Cordeliers (Chapelle de Beaurepaire),
située au 9, place Sugny, 63000 Clermont-Ferrand**

Madame, Monsieur, Cher(e) membre de l'association CeCler,

Avec l'ensemble du Conseil d'Administration, j'ai le plaisir de vous convier à **l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association CeCler.**

Nous nous retrouverons le Mardi 26 Mai - La Chapelle des Cordeliers (Chapelle de Beaurepaire), située au 9, place Sugny, 63000 Clermont-Ferrand (à côté de la Préfecture).

Le déjeuner vous serez offert vers 13H30 (Pause entre la première partie – Rapport de Gestion et votes qui commencera à 12h30 puis à 14h00, nous accueillerons nos invités et reviendrons sur les événements marquants de l'année 2025 et les orientations 2026.

Moment privilégié d'information, d'échange et de partage sur la vie de l'association, l'Assemblée Générale vous permet d'exprimer votre vote et ainsi de prendre part aux décisions importantes pour notre association.

Les projets de Rapport d'Activité et de Gestion 2025 seront à votre disposition à partir du 6 mai au siège de l'association en version papier et en format numérique à l'adresse suivante 10 jours avant l'AGO : <https://cecler.fr/assemblee-generale-2026-exercice-2025/> avec le mot de passe : AGOCC19942025*

Vous trouverez ci-après les résolutions soumises à votre vote.

Votre participation est importante pour que le quorum minimum (2/3) soit atteint et que nous puissions délibérer. Si vous ne pouvez pas participer, **je compte sur vous pour m'envoyer une procuration** (formulaire en pièce jointe) – une photo envoyée par courriel pour éviter le papier conviendra parfaitement.

En espérant vous voir le 26 mai prochain,
Bien cordialement,

Olivier STABAT
Président de CeCler



Candidatures au Conseil d'Administration

Blandine Bergougnoux

« Originaire du Sud-Ouest et auvergnate d'adoption, je poursuis depuis trente ans ma carrière à Michelin, où j'ai développé une expertise en contrôle de gestion et en pilotage de projets. Récemment, j'ai enrichi ces compétences par une formation dédiée à la gestion de projets intégrant les dimensions environnementales, sociales et sociétales.

Mon engagement envers CéCler s'est construit progressivement : Membre depuis de nombreuses années, de l'organisation des ateliers « Nouvelles vies » à l'aide au lancement de la feuille de route Régénérative suite à notre participation à la CEC Massif Central et dans le cadre de mon mémoire.

Aujourd'hui, je coordonne le projet de la Cité Verte au sein du Michelin Innovation Park – Cataroux. Ce projet a pour cœur de mission de reconnecter les habitants à la nature en ville, les uns aux autres et à une alimentation saine et locale, au service de notre santé commune. C'est précisément cette ambition de reconnexion que je souhaite aujourd'hui porter avec CéCler, en mettant un soin particulier à accompagner les personnes vulnérables dans leur reconstruction. »

Alice Privat

« J'ai l'honneur de vous adresser ma candidature pour rejoindre le Conseil d'Administration.

Je travaille dans le Groupe Michelin depuis 20 ans, 15 ans en contrôle de gestion, 5 ans en audit interne.

Depuis récemment, je suis responsable de la consolidation financière du Groupe.

Ce parcours m'a permis d'acquérir des compétences en gestion des risques et de la conformité, contrôle interne et audit interne.

Rigoureuse et engagée, je souhaite apporter une contribution constructive au sein de l'association CéCler.

Sensible aux valeurs que vous défendez, je partage pleinement votre engagement au service des plus vulnérables. »

Résolutions

Première résolution : *Approbation des comptes annuels de l'exercice 2025, du Rapport de Gestion et de l'Affectation du résultat de l'exercice 2025*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion approuvé par le Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes approuve les comptes annuels au 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés et, en conséquence, arrête un excédent de l'exercice à la somme de 70 481,45€.

Elle valide l'affectation de ce résultat en Report à Nouveau pour un montant de 70 481,45€.
Elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 2025.

Deuxième résolution : *Approbation des rapports du Commissaire aux Comptes*

L'Assemblée Générale approuve le rapport sur l'exercice 2025 et le rapport spécial sur les conventions du Commissaire aux Comptes annexés au rapport de gestion.

Troisième résolution : *Approbation du Rapport d'Activité 2025*

L'Assemblée Générale approuve le Rapport d'Activité 2025.

Quatrième résolution : *Renouvellement du mandat de Madame Christine RAPHANEL en qualité de membre du Conseil d'Administration*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, décide de nommer Madame Christine RAPHANEL en qualité d'administratrice.

Ce mandat lui est confié pour une durée de quatre (4) années, qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Cinquième résolution : *Renouvellement du mandat de Monsieur François JOHNSTON en qualité de membre du Conseil d'Administration*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, décide de nommer Monsieur François JOHNSTON en qualité d'administrateur.

Ce mandat lui est confié pour une durée de quatre (4) années, qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Sixième résolution : *Nomination de Madame Blandine BERGOUGNOUX en qualité de membre du Conseil d'Administration*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, décide de nommer Madame Blandine BERGOUGNOUX en qualité d'administratrice.

Ce mandat lui est confié pour une durée de quatre (4) années, qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Septième résolution : *Nomination de Madame Alice PRIVAT en qualité de membre du Conseil d'Administration*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, décide de nommer Madame Alice PRIVAT en qualité d'administratrice.

Ce mandat lui est confié pour une durée de quatre (4) années, qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Huitième résolution : *Formalité à la suite de l'Assemblée Générale*

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

PROCURATION
Assemblée Générale Ordinaire
du 26 Mai 2026 – 12H30

**Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document
avant le 20 Mai 2026**

Madame, Monsieur.....

Sera absent(e) à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mai 2026 de l'association CéCler mais donne procuration au Président de l'association pour tous les votes de cette Assemblée.

Sera absent(e) à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mai 2026 de l'association CéCler mais donne procuration à
.....(Membre de l'association*).

Sera absent(e) à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mai 2026 de l'association CéCler et ne donne pas de procuration.

Signature :

*** Merci de vérifier que la personne recevant procuration sera bien présente le jour de l'Assemblée Générale.**